

PÉRISCOLAIRE SEPTEMBRE 2018

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 AOÛT 2018**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	3			4		5			6			7	
	10			11		12			13			14	
	17			18		19			20			21	
	24			25		26			27			28	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE SEPTEMBRE 2018

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 AOÛT 2018**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	3			4		5			6			7	
	10			11		12			13			14	
	17			18		19			20			21	
	24			25		26			27			28	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE OCTOBRE 2018

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 13 SEPTEMBRE 2018
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	1			2		3			4			5	
	8			9		10			11			12	
	15			16		17			18			19	
	22			23		24			25			26	
	29			30		31							

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE OCTOBRE 2018

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 13 SEPTEMBRE 2018
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	1			2		3			4			5	
	8			9		10			11			12	
	15			16		17			18			19	
	22			23		24			25			26	
	29			30		31							

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE NOVEMBRE 2018

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 11 OCTOBRE 2018**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	5			6		7			8			9	
	12			13		14			15			16	
	19			20		21			22			23	
	26			27		28			29			30	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE NOVEMBRE 2018

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 11 OCTOBRE 2018**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	5			6		7			8			9	
	12			13		14			15			16	
	19			20		21			22			23	
	26			27		28			29			30	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE DÉCEMBRE 2018

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 NOVEMBRE 2018
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	3			4		5			6			7	
	10			11		12			13			14	
	17			18		19			20			21	
	24			25		26			27			28	
	31												

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE DÉCEMBRE 2018

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 NOVEMBRE 2018
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	3			4		5			6			7	
	10			11		12			13			14	
	17			18		19			20			21	
	24			25		26			27			28	
	31												

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE JANVIER 2019

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
			1			2			3			4	
	7			8					10			11	
	14			15					17			18	
	21			22					24			25	
	28			29					31				

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante : Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

PÉRISCOLAIRE JANVIER 2019

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
			1			2			3			4	
	7			8					10			11	
	14			15					17			18	
	21			22					24			25	
	28			29					31				

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante : Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

PÉRISCOLAIRE FÉVRIER 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT** AVANT LE 17 JANVIER 2019

AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
												1	
4				5		6			7			8	
11				12		13			14			15	
18				19		20			21			22	
25				26		27			28				

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE FÉVRIER 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT** AVANT LE 17 JANVIER 2019

AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
												1	
4				5		6			7			8	
11				12		13			14			15	
18				19		20			21			22	
25				26		27			28				

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
												1	
	4			5		6			7			8	
	11			12		13			14			15	
	18			19		20			21			22	
	25			26		27			28			29	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
												1	
	4			5		6			7			8	
	11			12		13			14			15	
	18			19		20			21			22	
	25			26		27			28			29	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE AVRIL 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 14 MARS 2019**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	1			2		3			4			5	
	8			9		10			11			12	
	15			16		17			18			19	
	22			23		24			25			26	
	29			30									

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE AVRIL 2019

À RENDRE **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 14 MARS 2019**
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	1			2		3			4			5	
	8			9		10			11			12	
	15			16		17			18			19	
	22			23		24			25			26	
	29			30									

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
						1			2			3	
	6			7		8			9			10	
	13			14		15			16			17	
	20			21		22			23			24	
	27			28		29			30			31	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
						1			2			3	
	6			7		8			9			10	
	13			14		15			16			17	
	20			21		22			23			24	
	27			28		29			30			31	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE JUIN - JUILLET 2019

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 16 MAI 2019
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	3			4		5			6			7	
	10			11		12			13			14	
	17			18		19			20			21	
	24			25		26			27			28	
	1			2		3			4			5	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :

PÉRISCOLAIRE JUIN - JUILLET 2019

À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 16 MAI 2019
AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE, PLACE JEAN JAURÈS.

CHERS PARENTS,

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons de compléter ce document (par des croix) pour les jours où votre enfant va se rendre en cantine et/ou en garderie et/ou aux accueils de loisirs du mercredi. Ce document tient lieu d'engagement de votre part.

Si pour des raisons de santé avérées, votre enfant ne peut être présent, il est recommandé de prévenir au plus vite le Service Jeunesse.

LUNDI			MARDI			MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Accueils de loisirs jusque 12 h	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30	Garderie à partir de 7 h	Cantine	Garderie jusque 18 h 30
	3			4		5			6			7	
	10			11		12			13			14	
	17			18		19			20			21	
	24			25		26			27			28	
	1			2		3			4			5	

Vous recevrez à la fin de chaque mois une facture. Elle devra être réglée soit par courrier, soit par virement, soit directement sur place à l'adresse suivante :
 Trésorerie de Douvrin, 14 rue Jean Jaurès 62138 DOUVRIN

Paiement à l'avance au Service Jeunesse même de manière exceptionnelle.

Ce document est disponible au Service Jeunesse, à la Maison pour Tous et en téléchargement sur le site de la ville : www.auchylesmines.fr

Nom : Prénom :

École : Classe :

Numéro de téléphone des parents :

Signature des parents :